

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 14915  
Numéro SIREN : 392 702 023  
Nom ou dénomination : LEDOUBLE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2024 sous le numéro de dépôt 53636

Désignation de l'entreprise : <b>SAS LEDOUBLE</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>8 rue Halévy</b>		75009 PARIS 9					
Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
Numéro SIRET * <b>3 9 2 7 0 2 0 2 3 0 0 0 5 3</b>							
		Exercice N, clos le, <b>30092023</b>					
		N-1 <b>30092022</b>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
			Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement* CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		154		
		Fonds commercial (1) AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AC				
		Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	306 471	230 515	75 956	97 893
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV				
Créances rattachées à des participations BB		BC					
Autres titres immobilisés BD		BE					
Prêts BF		BG					
Autres immobilisations financières * BH		BI	87 880	87 880		5 815	
<b>TOTAL (II) BJ</b>		<b>394 351</b>	<b>318 395</b>	<b>75 956</b>	<b>103 862</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BC			17 047	
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
	CREANCES	Marchandises BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	588		588	1 488
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	BY	1 567 018	49 193	1 517 825	1 109 222
	DIVERS	Autres créances (3) BZ	CA	11 682		11 682	69 807
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE				
Disponibilités CF	CG	1 811 131		1 811 131	2 239 608		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI	201 410		201 410	149 117	
	<b>TOTAL (III) CJ</b>	<b>CK</b>	<b>3 591 828</b>	<b>49 193</b>	<b>3 542 635</b>	<b>3 586 290</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
Ecart de conversion actif * (VI) CN							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI) CO</b>		<b>3 986 179</b>	<b>367 588</b>	<b>3 618 592</b>	<b>3 690 152</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :			
CP				CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SAS LEDOUBLE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....438.360..... )	DA	438 360	438 360	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	94 606	94 606	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	51 440	51 440	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	413 361	413 361	
	Report à nouveau	DH	575 679	576 458	
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>1 028 186</b>	<b>996 490</b>	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>2 601 631</b>	<b>2 570 715</b>	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	40 000	35 000	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	<b>40 000</b>	<b>35 000</b>	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	48 811	148 486	
	Dettes fiscales et sociales	DY	902 679	907 477	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	25 470	28 474	
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>976 960</b>	<b>1 084 437</b>		
Ecarts de conversion passif *	ED				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>3 618 592</b>	<b>3 690 152</b>		
<b>RENVOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	976 960	1 084 437		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 618 592** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 271 625** euros et un total **charges** de **4 243 439** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 028 186** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Durée des amortissements des biens non décomposables :

- Logiciels : entre 1 an et 3 ans
- Agencements, aménagements : entre 5 et 8 ans
- Matériel de bureau et informatique : entre 3 et 5 ans
- Mobilier : entre 3 et 10 ans

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Indemnité de départ à la retraite

L'indemnité de départ à la retraite à la clôture de l'exercice s'élève à 36 519 euros (Valeur actuelle probable des indemnités à verser)

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
		Frais d'établissement et de développement				
	Autres	8 794				8 794
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 794</b>				<b>8 794</b>

CORPORELLES						
		Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	64 786		4 871		69 657
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	258 438		10 579		236 814
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>323 224</b>		<b>15 450</b>		<b>306 471</b>

FINANCIERES						
		Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	84 253		3 627		87 880
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>84 253</b>		<b>3 627</b>		<b>87 880</b>

	<b>TOTAL</b>	<b>416 271</b>		<b>19 077</b>		<b>40 997</b>	<b>394 351</b>
--	--------------	----------------	--	---------------	--	---------------	----------------

--	--	--	--	--	--	--	--

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	8 640	154	8 794	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 640</b>	<b>154</b>	<b>8 794</b>	
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	43 951	7 410		51 361
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	181 381	29 976	32 203	179 154
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>225 331</b>	<b>37 387</b>	<b>32 203</b>	<b>230 515</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>233 971</b>	<b>37 541</b>	<b>40 997</b>	<b>230 515</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état				
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux		17 047		17 047
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
<b>TOTAL III</b>		17 047		17 047
<b>Production stockée ( Total II + Total III )</b>				17 047

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges	35 000	40 000	35 000	40 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>35 000</b>	<b>40 000</b>	<b>35 000</b>	<b>40 000</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$	78 438	9 442		87 880
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	49 193			49 193
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>127 631</b>	<b>9 442</b>		<b>137 073</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>162 631</b>	<b>49 442</b>	<b>35 000</b>	<b>177 073</b>
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			49 442	35 000	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			87 880
	Autres immobilisations financières	87 880		
	Clients douteux ou litigieux	56 532	56 532	
	Autres créances clients	1 510 486	1 510 486	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	75	75	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 795	9 795	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	1 812	1 812		
Charges constatées d'avances	201 410	201 410		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 867 990</b>	<b>1 780 110</b>	<b>87 880</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
--	------------	--------------	-----------	---------------

<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	48 811	48 811	
	Personnel et comptes rattachés	347 911	347 911	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	266 746	266 746	
	Impôts sur les bénéfices	17 181	17 181	
	Taxes sur la valeur ajoutée	250 374	250 374	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 467	20 467	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)			
Autres dettes	25 470	25 470		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>976 960</b>	<b>976 960</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

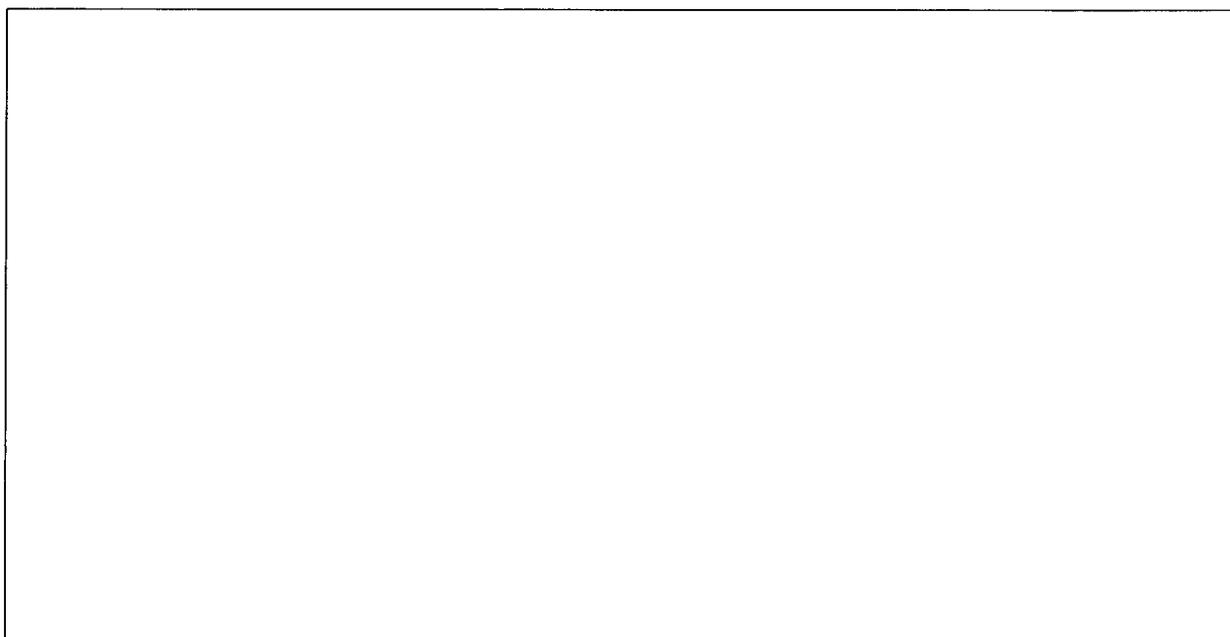
## Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	526 434	847 004	(320 569)	-37,85
Autres créances	8 662	407	8 255	N/S
<b>TOTAL</b>	<b>535 096</b>	<b>847 411</b>	<b>(312 314)</b>	<b>-36,86</b>

--

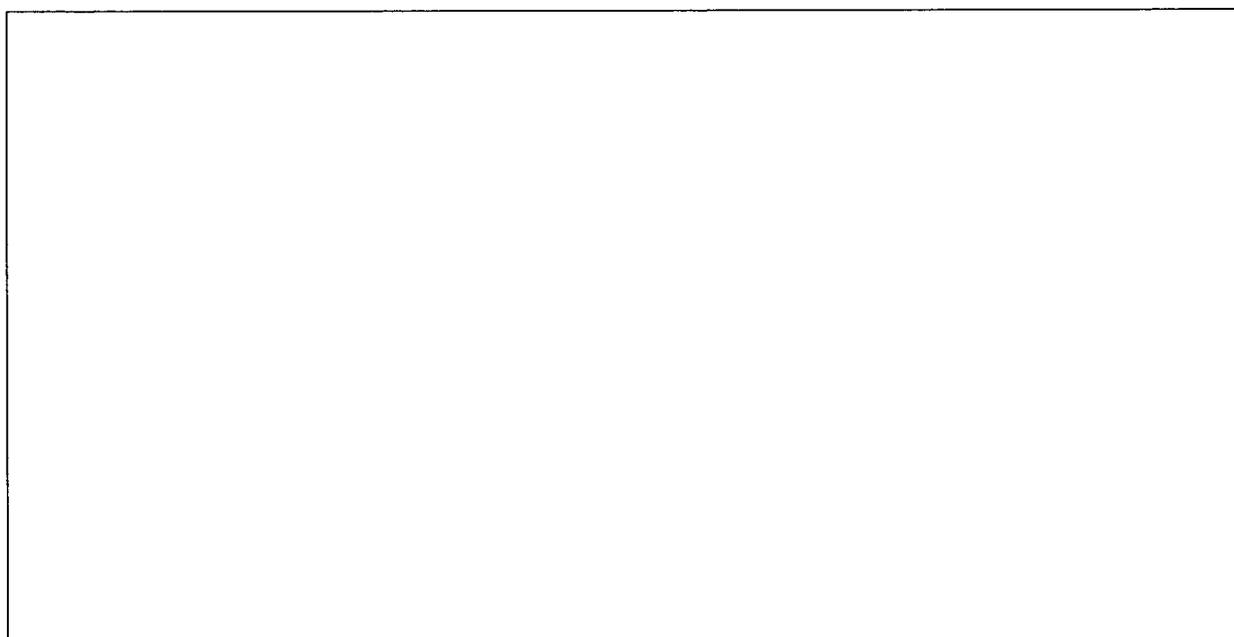
## Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 963	22 219	2 745	12,35
Dettes fiscales et sociales	525 328	500 652	24 676	4,93
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		3 754	(3 754)	-100,00
<b>TOTAL</b>	<b>550 291</b>	<b>526 625</b>	<b>23 666</b>	<b>4,49</b>



## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	201 410	149 117	52 292	35,07
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>201 410</b>	<b>149 117</b>	<b>52 292</b>	<b>35,07</b>



**LEDOUBLE SAS**

Société par actions simplifiée au capital de 438.360 €uros

Siège social : 8, rue Halévy – 75009 PARIS

392 702 023 R.C.S. PARIS

---

---

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 27 MARS 2024**

---

---

*Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023*

*.../...*

L'an deux mille vingt-quatre,  
le 27 mars,  
à 19 heures.

Les associés de la société **LEDOUBLE SAS**, société par actions simplifiée au capital de 438.360 € divisé en 10.959 actions de 40 € de valeur nominale chacune, se sont réunis au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur la convocation qui leur a été faite par la Présidente.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque associé en entrant en séance et est annexée au présent procès-verbal afin de satisfaire aux dispositions de l'article 24 des statuts.

Madame Agnès PINIOT ès-qualités de Présidente de la société, préside la séance, et Monsieur Sébastien SANCHO est désigné en qualité d'associé qui signera le procès-verbal.

*.../...*

La Présidente de Séance constate d'après la feuille de présence que les associés présents ou représentés possèdent ensemble au moins le quart des actions représentant le capital social pour l'assemblée.

*.../...*

La Présidente de Séance rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ *.../...*
- ♦ affectation du résultat de l'exercice social clos le 30 septembre 2023 et distribution d'un dividende,
- ♦ *.../...*
- ♦ délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales,
- ♦ questions diverses.

*.../...*

Personne ne demandant la parole, la Présidente de Séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :



.../...

L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, après avoir constaté que les comptes au 30 septembre 2023 enregistrent un bénéfice comptable de 1.028.186,64 €, décide d'affecter ce résultat à la distribution d'un dividende pour un montant de 1.019.187,00 €, savoir un dividende par action de 93,00 €, le solde du résultat, soit la somme de 8.999,64 €, étant affecté au compte « report à nouveau », lequel s'élèvera à la somme de 584.678,21 €.

Le tableau d'affectation est ainsi présenté :

Poste à affecter	Poste affecté	Montant avant affectation	Affectation	Montant après affectation
«report à nouveau » au 30.09.2023 résultat de l'exercice sous total		575.678,57 €		
		<u>1.028.186,64 €</u>		
		1.603.865,21 €		
	distribution d'un dividende		1.019.187,00 €	
	«report à nouveau» résultat de l'exercice		<u>8.999,64 €</u>	
			1.028.186,64 €	
	«report à nouveau » après affectation			584.678,21 €

Le dividende sera mis au paiement le 3 avril 2024.

Cette distribution de 1.019.187,00 € est intégralement éligible à l'abattement de 40 % conformément aux dispositions de l'article 158-3 modifié du C.G.I. pour ceux des associés qui seraient en droit d'y prétendre.

Les associés sont avisés qu'aux termes de l'article 117 quater du Code général des impôts, un prélèvement à la source obligatoire et non libératoire d'un montant de 12,8 % est calculé sur le montant brut des dividendes distribués et perçus par les personnes physiques domiciliées en France.

Il est ici précisé que ce prélèvement est un acompte d'impôt sur le revenu et qu'il est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, il est restitué (articles 1, 117 quater et 193 du Code général des impôts).

Toutefois et conformément aux dispositions de l'article 242 quater du Code général des impôts les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement.

Pour ce faire, elles doivent adresser à la société avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement, une attestation sur l'honneur indiquant que leur revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur aux seuils visés ci-dessus.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes (17,2 %) versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont prélevés à la source

Il est par ailleurs précisé aux associés que les dividendes distribués aux associés personnes physiques sont soumis à une taxation forfaitaire unique de 30 % (CSG de 17,2 % et impôts sur le revenu à un taux forfaitaire de 12,8 %).

Compte tenu de ce dispositif, l'abattement de 40 % sur les dividendes n'est pas applicable et la CSG n'est pas déductible.

Toutefois les contribuables qui y ont intérêt peuvent, sur option expresse et irrévocable, exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

En cas d'option, les dividendes seront inclus dans l'assiette de leur revenu global pour leur montant net. Seront ainsi déductibles du montant des revenus mobiliers l'abattement de 40 % sur les dividendes et revenus assimilés ainsi que les dépenses engagées pour l'acquisition ou la conservation des revenus. Une fraction de la CSG sera également déductible en cas d'option.

L'assemblée générale ordinaire annuelle, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les montants des dividendes mis en paiement au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende net par action	Montant intégralement éligible à l'abattement de 40 % conformément aux dispositions de l'article 158-3 modifié du C.G.I.
2019-2020	64 €	64 € par action
2020-2021	100 €	100 € par action
2021-2022	91 €	91 € par action

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

.../...

### **SEPTIÈME RÉOLUTION**

#### *Pouvoirs*

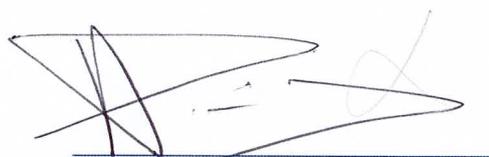
L'assemblée générale ordinaire annuelle donne tous pouvoirs à la Présidente et/ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

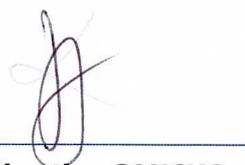
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la Présidente de Séance déclare la séance levée.

\*\*\*\*\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture faite, a été signé par la Présidente et un associé.



**Madame Agnès PINIOT**  
Présidente



**Monsieur Sébastien SANCHO**  
Associé